



UNE PHOTOCOPIE DE VOTRE PIECE IDENTITE AINSI QUE LE KBIS POUR LES ENTREPRISES SONT OBLIGATOIRE

Organisateur : Association Pétanque Vigéantaise 86 And Darts

Adresse : 16 rue du quatre Aout 1944 86150 Le Vigéant

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS

Personne physique

se déroulant le 18 Octobre 2020 A partir de 7h30 à Ville : Le Vigéant

Je soussigné(e),

Nom : Prénom

Né(e) le à Département : Ville :

Adresse :

CP Ville

Tél. Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le par

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à le

Signature

Ci-joint règlement de ____ € pour l'emplacement pour une longueur de ____ mts

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation

**Paiement par chèque : Veuillez nous adresser votre règlement par chèque à l'ordre de :
« pétanque vigéantaise 86 and darts »
Chèque à partir de 10 € accepter**



UNE PHOTOCOPIE DE VOTRE PIECE IDENTITE AINSI QUE LE KBIS POUR LES ENTREPRISES SONT OBLIGATOIRE

Organisateur : Association Pétanque Vigentaise 86 And Darts

Adresse : 16 rue du quatre Aout 1944 86150 Le Vigean

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS

Personne morale

se déroulant le 18 Octobre 2020 A partir de 7h30 à Ville :Le Vigean

Je soussigné(e),

Nom : Prénom

Représentant la Société/Association/., (Raison sociale) :

N° de registre du commerce/des métiers : de

dont le siège est au (adresse):

ayant la fonction de : dans la personne morale.

Adresse du représentant :

CP Ville Tél.

..... Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le par

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- Etre soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce.
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal)

Fait à **le**

Signature

Ci-joint règlement de _____ € pour l'emplacement pour une longueur de _____ mts

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation

Paiement par chèque :Veuillez nous adresser votre règlement par chèque à l'ordre de : « pétanque vigeantaise 86 and darts » Chèque à partir de 10 € accepter



La photocopie recto-verso de pièce d'identité de l'exposant -- pour les professionnels : un KBIS moins de 3 mois et votre assurance professionnelle. Ne pas jeter sur la voie publique

REGLEMENT DU VIDE GRENIER

Le Vigéant (86150)

Le Vigéant, le 4 Aout 2020

Mesdames et Messieurs les Exposants,

Vous avez réservé un emplacement pour le vide-grenier de Le Vigéant au stade de Le vigeant et boulodrome le dimanche 18 octobre 2020.

Nous vous rappelons que vous devez arriver entre 7h et 7h55 du matin. Après 7h55 votre emplacement pourra être attribué à quelqu'un d'autre sans remboursement possible (quel qu'en soit le motif).

La fin des ventes est fixée à 18h00 et vous devrez avoir libéré votre emplacement à 19h.

L'entrée des exposants pour déballer autour du stade: par le parking

Stationnement : Chaque exposant reçoit à l'arrivée un justificatif d'autorisation d'entrer sur le périmètre de la manifestation qui sera apposé à l'intérieur de chaque véhicule sur le pare-brise et devra être visible, comprenant le numéro de stand, l'immatriculation de véhicule et le numéro du téléphone de l'exposant.

Pour les emplacements proche du stade et boulodrome

Le stationnement des voitures à proximité de stand des exposants installés côté boulodrome est autorisé lorsque la place sur la partie terrain le permet, à la seule condition : ces véhicules devront respecter les horaires d'arrivée et de départ, aucune circulation en dehors de ces horaires n'est autorisée.

Les emplacements doivent être rendus propres et l'exposant devra obligatoirement évacuer ses déchets et ses invendus.

Votre participation à ce vide grenier vous engage à vendre exclusivement des objets personnels et usagers.

Sont interdits à la vente, les produits suivants : produits pharmaceutiques, drogues, articles d'optique et de lunetterie (sauf les lunettes de soleil sans effets correcteurs), les métaux précieux, les armes et munitions, les pneus, les véhicules, les spiritueux, les produits neufs sous emballage, l'alimentation ainsi que les boissons, les animaux.

Tout manquement à cette prescription entrainera l'exclusion de la manifestation sans pouvoir prétendre à aucune indemnité. Toutes marchandises neuves ou alimentaires ne seront pas acceptées sur le site et devront être enlevées sauf autorisation de l'organisateur.

Les emplacements réservés au préalable sont délimités par un marquage au sol.

En aucun cas, l'exposant ne devra dépasser dans les allées. En cas de dépassement, l'exposant devra immédiatement modifier son étalage en conséquence.

Tout dommage causé par un exposant sera facturé, étant entendu que chaque exposant est responsable civilement vis-à-vis des dommages causés.

Nous vous rappelons que le déballage au sol est strictement interdit.

L'association Pétanque Vigéantaise 86 And darts déclinent toutes responsabilités quant aux vols, dommages ou accidents notamment sur les parkings.

Ne pas jeter sur la voie publique

PÉTANQUE *Vigeantaise 86*



AND



DARTS

www.Petanquevigeantaise86.com

**Voitures
Exposants**

Immatriculation n°:

.....

Nom:

Numéro Tel:

.....

**VIDE GRENIER
LE VIGEANT**

DIMANCHE 18 OCTOBRE
VENEZ NOMBREUX ! AU STADE DE LE VIGEANT

Vide
GRENIER

**RESERVATIONS
0782025872**

**Snack, Boissons
sur-place**

Le tarifs et de 1 € // l'emplacement de 2 M



IMPRIMER PAR NOS SOINS NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIC

LE VIGEANT

LA PETANQUE VIGEANTAISE 86 AND DARTS

Numéro RNA : W862005601 N° de parution : 20200032

Site web : <https://www.petanquevigeantaise86.com>

CONTACT : contact@petanquevigeantaise86.com

